

CC Confluent Coteaux de Prayssas - Principal - CA - 2023

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CC Confluent Coteaux de Prayssas : CC Confluent Coteaux de Prayssas (1)**

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20006892200059

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AGEN

**M. 57****Compte administratif****Voté par nature****EXTRAIT**

BUDGET : Principal (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
<b>II - Présentation générale</b>	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
<b>III - Adoption du CA</b>	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	50
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	55
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	59
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Présentation croisée</b>	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	61
A1.01 - Opérations non ventilables	63
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	64
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	67
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	68
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	69
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	72
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	75
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	78
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	79
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	82
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	84
A1.908 - Fonction 8 - Transports	87
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	91
A2.01 - Opérations non ventilables	93
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	94
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	100
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	101
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	102
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	105
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	108
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	114
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	115
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	116
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	122
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	126
A2.938 - Fonction 8 - Transports	132
<b>B - Annexes patrimoniales</b>	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	140
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	141
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	145
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	146
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	147
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	149

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	130
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	151
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	152
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	153
B3.1 - Etat des provisions constituées	154
B3.2 - Etalement des provisions	156
B4 - Etat des charges transférées	157
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	158
B6 - Prêts	159
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	160
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	161
B7.3 - Etat des emprunts garantis	162
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	163
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	164
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	165
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affacturation spéciale	166
B7.8 - Autres engagements donnés	167
B7.9 - Autres engagements reçus	168
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	169
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	170
B9 - Etat du personnel	171
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	174
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	175
B11.2 - Liste des établissements publics créés	176
B11.3 - Liste des services Individualisés dans un budget annexe	177
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	178
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	182
B13 - Opérations liées aux cessions	183
B14 - Etat des travaux en régie	184
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	186
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	187
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	188
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	189
C2.1 - Situation des AP	191
C2.2 - Situation des AE	192
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	193
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	194
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail Investissement	195
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	196
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	197
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	199
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	200
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	201
D4 - Gestion des fonds européens	202
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	203
D6 - Actions de formation des élus	204
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	205
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	206
D9 - Identification des flux croisés	207
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	208
D11 - Décisions en matière de taux	211
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	212
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	213
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	215
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	216
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	217
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	218

## CC Confluent Coteaux de Prayssas - Principal - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	18800

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	395,43
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	429,42
3 Dépenses d'équipement brut / population	49,57
4 Encours de dette / population (2) (3)	115,04
5 DGF / population	18,30
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,2639
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9414
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1154
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,2679
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,0800

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	9 429 726,89	9 773 466,13	912 620,91	A1	1 256 360,15
<b>Investissement</b>	1 776 073,65	1 700 326,22	-168 261,51	A2	-244 008,94
<b>Dont 1068</b>		1 094 959,02			
<b>Fonctionnement</b>	7 653 653,24	8 073 139,91	1 080 882,42	A3	1 500 369,09

<b>RESTES A REALISER (4)</b>						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	517 074,00	III + IV	341 800,00	B1	-175 274,00
<b>Investissement</b>	I	517 074,00	III	341 800,00	B2	-175 274,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 081 086,15
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-419 282,94
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 500 369,09

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.  
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES**

**I**  
**C2**

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	(1)	Depenses engagees non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		(1)	517 074,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
57	Opération d'équipement n° 57		3 847,00
64	Opération d'équipement n° 64		35 129,00
67	Opération d'équipement n° 67		16 386,00
68	Opération d'équipement n° 68		24 864,00
70	Opération d'équipement n° 70		32 657,00
72	Opération d'équipement n° 72		10 200,00
73	Opération d'équipement n° 73		60 000,00
74	Opération d'équipement n° 74		16 427,00
75	Opération d'équipement n° 75		15 582,00
76	Opération d'équipement n° 76		4 323,00
79	Opération d'équipement n° 79		4 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		13 062,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		129 876,00
21	Immobilisations corporelles (3)		150 721,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>		(11)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

I  
C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
018	RSA	341 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	341 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>		<b>A</b>

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 653 653,24	G	8 073 139,91
	Section d'investissement	B	1 776 073,65	H	1 700 326,22

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 080 882,42
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	168 261,51	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	9 597 988,40	= G + H + I + J	10 854 348,55

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	517 074,00	L	341 800,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	517 074,00	= K + L	341 800,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	7 653 653,24	= G + I + K	9 154 022,33
	Section d'investissement	= B + D + F	2 461 409,16	= H + J + L	2 042 126,22
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	10 115 062,40	= G + H + I + J + K + L	11 196 148,55

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

**II - PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER - INVESTISSEMENT**

II  
B1

**SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		184 526,10
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	224 604,65	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	580 266,99	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	707 341,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations d'équipement</b>	<b>1 512 213,52</b>	<b>184 526,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	97 922,33	201 414,77
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 937,80	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations financières</b>	<b>263 860,13</b>	<b>201 414,77</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>385 940,87</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	219 426,33
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>219 426,33</b>
	<b>TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>605 367,20</b>

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	168 261,51	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 094 959,02

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	1 944 335,16	II + IV + VI + VII	1 700 326,22
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes - dépenses) (10)</b>		<b>-244 008,94</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-85).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II - PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER - FONCTIONNEMENT**

**II**  
**B2**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
*(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)*

MANDATS EMIS		OPERATIONS REELLES ET MIXTES		TITRES EMIS	
011 Charges à caractère général (1)	1 392 262,55	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	71 392,20		
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 962 626,89	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 960 780,00		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 405 553,63	731 Fiscalité locale	4 813 131,68		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	1 060 882,13		
014 Atténuations de produits	661 274,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	116 662,11		
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	19 208,07		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00		
Total dépenses de gestion des services	7 411 717,07	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
66 Charges financières	22 509,84	Total recettes de gestion des services	8 042 046,19		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	76 Produits financiers	0,00		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	15 093,72		
		78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	16 000,00		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>7 434 226,91</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>8 073 139,91</b>		

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	219 426,33	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>219 426,33</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>
7 653 653,24		8 073 139,91	

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI
0,00		1 080 882,42	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>
7 653 653,24		9 154 022,33	

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>1 500 369,09</b>
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI/040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**BALANCE GENERALE – DEPENSES**

II  
C1

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	97 922,33	0,00	97 922,33
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	165 937,80	0,00	165 937,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		(7)	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 218 716,86		1 218 716,86
19	Neutral. et régu. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	37 342,69	0,00	37 342,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	133 245,00	0,00	133 245,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	122 908,97	0,00	122 908,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (prises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39	Dépéciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépéciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépéciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

**168 261,51**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 392 262,55		1 392 262,55
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 962 626,89		1 962 626,89
014	Atténuations de produits	651 274,00		651 274,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 405 553,63	0,00	3 405 553,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	22 509,84	0,00	22 509,84
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	219 426,33	219 426,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>7 434 226,91</b>	<b>219 426,33</b>	<b>7 653 653,24</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

**0,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.  
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
(5) Hors chapitres opérations.  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – RECETTES

**II**  
**C2**

#### TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	201 414,77	0,00	201 414,77
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	184 526,10	0,00	184 526,10
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		219 426,33	219 426,33
29	Dépreciations des Immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>385 940,87</b>	<b>219 426,33</b>	<b>605 367,20</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 **1 094 959,02**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté **0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	19 208,07		19 208,07
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	71 382,20		71 382,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 960 780,00		1 960 780,00
731	Fiscalité locale	4 813 131,68		4 813 131,68
74	Dotations et participations (8)	1 060 882,13		1 060 882,13
75	Autres produits de gestion courante(8)	116 662,11	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	15 093,72	0,00	15 093,72
78	Reprises sur amortissements et provisions (8)	16 000,00	0,00	16 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 073 139,91</b>	<b>0,00</b>	<b>8 073 139,91</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté **1 080 882,42**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité affecterait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>3 380 846,00</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 087 698,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	58 590,00	37 342,69	13 062,00	8 185,31	0,00	37 342,69
204	Subventions d'équipement versées (7)	275 557,00	133 245,00	129 876,00	12 436,00	0,00	133 245,00
21	Immobilisations corporelles	672 535,00	122 908,97	150 721,00	398 905,03	0,00	122 908,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 095 775,00	1 218 716,86	223 415,00	653 643,14	0,00	1 218 716,86
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 102 457,00</b>	<b>1 512 213,52</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 073 169,48</b>	<b>0,00</b>	<b>1 512 213,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	97 922,33	0,00	2 077,67		97 922,33
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	178 389,00	165 937,80	0,00	12 451,20		165 937,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>278 389,00</b>	<b>263 860,13</b>	<b>0,00</b>	<b>14 528,87</b>	<b>0,00</b>	<b>263 860,13</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 380 846,00</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 087 698,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>181 096,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>3 561 942,00</b>	<b>1 944 335,16</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 100 532,84</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.



(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>3 561 942,00</b>	<b>1 700 326,22</b>	<b>341 800,00</b>	<b>1 519 815,78</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	946 076,00	184 526,10	341 800,00	419 749,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 386 076,00</b>	<b>184 526,10</b>	<b>341 800,00</b>	<b>859 749,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 274 959,00	1 296 373,79	0,00	-21 414,79
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	12 452,00	0,00	0,00	12 452,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 357 411,00</b>	<b>1 296 373,79</b>	<b>0,00</b>	<b>61 037,21</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 743 487,00</b>	<b>1 480 899,89</b>	<b>341 800,00</b>	<b>920 787,11</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	598 359,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	220 096,00	219 426,33		669,67
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>818 455,00</b>	<b>219 426,33</b>		<b>599 028,67</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>3 561 942,00</b>	<b>1 700 326,22</b>	<b>341 800,00</b>	<b>1 519 815,78</b>

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>3 380 846,00</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 087 698,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	58 590,00	37 342,69	13 062,00	8 185,31	0,00	37 342,69
202	Frais réalisation documents urbanisme	27 461,00	6 214,21	13 062,00	8 184,79	0,00	6 214,21
2031	Frais d'études	27 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 129,00	4 128,48	0,00	0,52	0,00	4 128,48
204	Subventions d'équipement versées (9)	275 557,00	133 245,00	129 876,00	12 436,00	0,00	133 245,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 250,00	5 250,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	230 026,00	103 150,00	126 876,00	0,00	0,00	103 150,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	40 281,00	0,00	3 000,00	37 281,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	24 845,00	0,00	-24 845,00	0,00	24 845,00
21	Immobilisations corporelles	672 535,00	122 908,97	150 721,00	398 905,03	0,00	122 908,97
2111	Terrains nus	300 000,00	0,00	128 580,00	171 420,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	2 940,00	0,00	-2 940,00	0,00	2 940,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	16 537,00	14 400,00	0,00	2 137,00	0,00	14 400,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	44 515,00	44 514,37	0,00	0,63	0,00	44 514,37
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	5 672,00	-5 672,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	53 774,00	55 834,00	0,00	-2 060,00	0,00	55 834,00
21838	Autre matériel informatique	2 976,00	1 956,00	3 600,00	-2 580,00	0,00	1 956,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	403,92	569,00	-972,92	0,00	403,92
2188	Autres immobilisations corporelles	254 733,00	2 860,68	12 300,00	239 572,32	0,00	2 860,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 095 775,00	1 218 716,86	223 415,00	653 643,14	0,00	1 218 716,86
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 102 457,00</b>	<b>1 512 213,52</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 073 169,48</b>	<b>0,00</b>	<b>1 512 213,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	97 922,33	0,00	2 077,67		97 922,33
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	97 922,33	0,00	2 077,67		97 922,33
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	178 389,00	165 937,80	0,00	12 451,20		165 937,80
1641	Emprunts en euros	165 937,00	165 937,80	0,00	-0,80		165 937,80
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 452,00	0,00	0,00	12 452,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC Confluent Coteaux de Prayssas - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>278 389,00</b>	<b>263 860,13</b>	<b>0,00</b>	<b>14 528,87</b>	<b>0,00</b>	<b>263 860,13</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 380 846,00</b>	<b>1 776 073,65</b>	<b>517 074,00</b>	<b>1 087 698,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 776 073,65</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>2 095 775,00</b>	<b>1 218 716,86</b>	<b>223 415,00</b>	<b>653 643,14</b>	<b>2 074 490,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 218 716,86</b>
57	Matériel et mobilier divers services		16 079,00	9 847,61	3 847,00	2 384,39	86 725,38	0,00	9 847,61
61	Projet Garonne		1 782,00	1 781,57	0,00	0,43	263 195,20	0,00	1 781,57
64	OPAH		117 783,00	58 583,78	35 129,00	24 070,22	458 491,63	0,00	58 583,78
65	Déploiement numérique très haut débit		33 400,00	33 400,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00	33 400,00
67	Soutien commerces		43 652,00	10 020,00	16 386,00	17 246,00	50 766,85	0,00	10 020,00
68	Requalification zones d'activités		496 585,00	95 231,40	24 864,00	376 489,60	108 767,40	0,00	95 231,40
69	TEPOS		18 330,00	18 329,96	0,00	0,04	71 830,30	0,00	18 329,96
70	Cyclotourisme véloroute Lot/Voie verte G		566 183,00	530 851,52	32 657,00	2 674,48	551 078,84	0,00	530 851,52
72	PLUI à 29		119 440,00	62 751,21	10 200,00	46 488,79	62 751,21	0,00	62 751,21
73	Frêt fluvial		60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00
74	Plan paysage		47 149,00	30 721,85	16 427,00	0,15	38 551,25	0,00	30 721,85
75	Evolution des documents d'urbanisme		40 000,00	15 145,70	15 582,00	9 272,30	15 145,70	0,00	15 145,70
76	Matériel pédagogique/informatique RPE		8 000,00	3 572,53	4 323,00	104,47	3 572,53	0,00	3 572,53
77	Politique Habitat 2026		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Travaux de voirie (entreprise)		6 373,00	3 270,00	0,00	3 103,00	3 270,00	0,00	3 270,00
79	Aides tremplin tourisme		15 000,00	4 000,00	4 000,00	7 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
80	Espaces Naturels Sensibles		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
81	Mise en valeur touristique sites identit		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
82	Promotion touristique		15 000,00	191,52	0,00	14 808,48	191,52	0,00	191,52
83	Travaux réseaux eau potable / assainisse		341 019,00	341 018,21	0,00	0,79	341 018,21	0,00	341 018,21

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Rapport n° 36 – Projet de délibération  
Finances  
**Budget annexe Prestations de services - Affectation des résultats 2023**

Le Conseil Communautaire, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Budget annexe Prestations de services de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,  
**Constatant** que le Compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	0.00
Un excédent reporté de :	0.08
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0.08
Un déficit d'investissement de :	0.00
Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	0.00

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

**D'affecter** le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 du budget annexe Prestations de services comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31 12.2023 : Excédent 0.08
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 0.08
- Résultat d'investissement reporté (001) déficit : 0.00





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 834 000,06									
1641 Emprunts en euros (total)					2 834 000,06									
043147G	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	01/12/2020		21/01/2022	1 250 000,00	F	EURIBOR	0,570	0,570	EUR	A	C	N	A-1
07052933	BP OCCITANE AGEN PIN	10/12/2015		28/01/2016	35 000,06	F		2,400	2,400	EUR	T	C	N	A-1
10000409817	CREDIT AGRICOLE	26/11/2015		15/01/2017	400 000,00	F	EURIBOR	2,160	2,160	EUR	A	P	N	A-1
10001728119	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	24/10/2019		01/12/2020	750 000,00	F	EURIBOR	0,880	0,880	EUR	A	P	N	A-1
54411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/09/2016		01/04/2017	182 000,00	F		1,140	1,140	EUR	T	P	N	A-1
7062547-1	Banque populaire occitane	15/11/2011		27/09/2012	157 000,00	F		4,630	4,630	EUR	T	P	N	A-1
8625590-1	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE - NORD			10/02/2011	60 000,00	F		3,800	3,800	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CC Confluent Coteaux de Prayssas - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 834 000,06</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 162 908,36					165 937,80	23 566,10	0,00	12 763,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 162 908,36					165 937,80	23 566,10	0,00	12 763,70
043147G	N	0,00	A-1	1 083 333,34	13,00	F	EURIBOR	0,570	83 333,33	6 650,00	0,00	5 814,79
07052933	N	0,00	A-1	8 333,50	2,07	F		2,400	3 333,32	250,00	0,00	35,56
10000409817	N	0,00	A-1	276 966,19	12,70	F	EURIBOR	2,160	18 418,52	6 423,51	0,00	5 774,60
10001728119	N	0,00	A-1	610 325,40	16,00	F	EURIBOR	0,880	35 378,89	5 682,20	0,00	432,65
54411	N	0,00	A-1	125 127,05	13,00	F		1,140	8 702,66	1 482,22	0,00	351,15
7062547-1	N	0,00	A-1	46 849,76	3,73	F		4,630	12 056,64	2 520,04	0,00	18,08
8625590-1	N	0,00	A-1	9 973,12	1,99	F		3,800	4 714,44	558,13	0,00	336,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC Confluent Coteaux de Prayssas - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 162 908,36</b>					<b>165 937,80</b>	<b>23 566,10</b>	<b>0,00</b>	<b>12 763,70</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

### REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)									0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 162 908,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------